

L'ŒUVRE

Le peuple français et ses armées veulent la victoire complète... Nous vainerons.

Général Joffre.

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 62-71, BERG. 40-51
Après minuit : GUT. 59-59

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

Propos en l'air

De Garros à Focker

On décrit l'appareil allemand Focker, copié sur le monocoque Garros-Morane, avec mitrailleuse tirant à travers l'hélice. L'ennemi utilise victorieusement le dispositif d'armement aillé imaginé et réalisé par l'incomparable pilote et ses constructeurs. J'ai assisté à la conception, à l'éclosion de l'appareil. Je l'ai approché, à ses essais de Villacoublay. Je l'ai suivi, à son départ pour l'escadrille. J'ai connu la foi irrésistible de l'inventeur et du héros — et je sais d'où lui viennent les encouragements, d'où les amertumes. Des semaines et des semaines, à cette même table, de ce même porte-plume, aux nuits de l'autre hiver, il rédigeait ses rapports. Et, sans que je les aie lus, je peux les connaître mot à mot ; j'ai été le compagnon de toutes ses heures, le témoin de presque toutes ses expériences. Il ne m'appartenait pas d'en parler. C'est maintenant un devoir, puisque l'opinion publique en est saisie par toute la presse.

D'octobre 1914 à fin janvier 1915, après de magnifiques services sur tout le front, — le sergent Garros (4 francs d'indemnité de vol par jour) — est au camp retranché de Paris. Il s'y occupe de la mise au point d'un dispositif pour tirer en monoplace à travers le champ de rotation de l'hélice.

Je ne dirai pas ses recherches, ses enthousiasmes, ses doutes, — ni les rancœurs dont il est abreuvé. Enfin, il réussit à créer un engin redoutable. Son but était de garder sa vitesse sportive, 160 kilomètres à l'heure — grâce à quoi il demeurait le maître de l'air — avec une autre arme que la péroïre, comme il disait, dont était armé l'observateur qu'il fallait conduire à dix mètres de l'ennemi, pour lui voir rater son coup ; au poids du passager, il substituait une mitrailleuse.

Aux essais concluants — fin janvier-février — on commande dix appareils.

Garros rejoint son escadrille, dans le nord ; pluies et tempêtes : il ne vole guère ; il ne descend pas de Boches. Ordre est donné de suspendre l'exécution de la commande.

Le 1^{er} avril, Garros abat un aviatik, avec son équipage : c'est le premier qui soit abattu par un pilote, pilotant et mitraillant seul. On se précipite aux ateliers :

— Les appareils ?
— Vous avez donné ordre de surseoir...
— Comment !... Mais vous avez mal entendu... Pressez, pressez, tout de suite...

Garros poursuit ses chasses fantastiques : cinq adversaires coulés en moins de trois semaines, et l'on réclame sans trêve les appareils...

Mais Garros, par suite d'un accident de moteur, atterrit dans les lignes ennemies...
Les appareils restent pour compte aux fabricants : ils sont dangereux, les pilotes n'en veulent pas, dit-on.

Cinquante aviateurs s'inscrivent en faux. Et, tout de suite, Gilbert se présente. Le *Vengeur*, fait-il peindre sur le monocoque qu'il obtient : résultat, une douzaine de tableaux au tableau, en quelques semaines, et, le 23 juin, le sergent Gilbert (indemnité de vol de quatre francs par jour) écrit :

Je crois avoir bien travaillé pour l'intérêt commun, et il serait regrettable, en ce qui concerne le monocoque, que ceux qui président aux destinées de l'aviation ne se rendent pas compte des avantages incontestables que présente un tel avion. Après Garros, j'ai démontré la supériorité du tir individuel dans un avion extramontable. Au troisième combat que j'ai livré sur un modèle d'aéroplane inconnu avant la guerre, j'ai abattu mon adversaire, avec la sensation d'une supériorité croissante. Avec un avion de 25.000 francs et le risque d'un pilote, j'ai détruit un avion de 60.000 francs monté par deux hommes. Vingt pilotes, au moins, attendent avec la plus grande impatience qu'on leur permette de refaire ce que j'ai fait, pour confirmer les éclatantes démonstrations de Garros. Je suis heureux qu'on m'ait autorisé à me servir du *Vengeur*, qui a justifié son nom. La capture de Garros et les balles que j'ai reçues ont été ainsi provisoirement payées par nos ennemis.

Cependant, le monocoque-mitrailleuse, qui avait donné les plus sûres victoires de chasse aérienne, a été abandonné.

Pourquoi ?
Appareil dangereux ?
On n'a pas essayé. Il ne devait pas être si difficile, puisque les aviateurs allemands montent le Focker, plagiat de Garros !
Pourquoi ?
Garros n'était que sergent. A ce gra-

de-là, a-t-on bien le droit de réaliser une double invention, embrassant l'aéronautique et l'artillerie. Non, ces pilotes ne doutent de rien. N'est-ce pas un autre sergent ? cet aviateur ? ce Gilbert, qui se permet de vanter l'appareil condamné en haut lieu, — c'est-à-dire à un endroit où l'on ne vole pas ?...
Espérons, quand même... que pour le programme de 1917, on songera à imiter le Focker. Les Allemands n'ont rien inventé, nous dit-on, une fois de plus. Jolie consolation. Ça nous avance beaucoup d'avoir des Garros et des Gilbert ? Nos aigles sont en cage — et les vautours boches volent de nos propres ailes !

Jean Ajalbert

Pigeon vole !

Parce que deux colonels ont confondu l'uniforme suisse avec la livrée de l'ambassade allemande, les loyaux montagnards de l'Helvétie ont le rouge au front. Qu'ils se rassurent ! La probité du gouvernement de Berne ne fait nul doute. Pour deux âmes de lansquenets, à qui la botte prussienne imprimait la marque de ses clous sur le derrière, et qui trouvaient ça agréable, nous savons que les fraîches vallées suisses n'ont pas cessé de nourrir en immense majorité les plus fiers paysans de l'Europe. Il n'y a pas lieu de distinguer entre Suisse romande et Suisse allemande : Bâle et Zurich pensent là-dessus comme Genève et Lausanne. La langue n'y fait rien. Entre eux et les adorateurs du Kaiser, il y a la différence de l'homme invinciblement libre à l'homme instinctivement servile, de Guillaume Tell aux valets de Gessler.

Sachant le gouvernement fédéral résolu à mener l'affaire avec vigueur, je me permettrai de verser au dossier de l'espionnage sur la frontière suisse trois faits qui en éclairciront peut-être le fonctionnement.

Le cabinet de Berne sait-il qu'à jamais un avion français n'a pu quitter le sol sans que, d'un toit quelconque, s'envolât un mystérieux pigeon, filant à tire d'aile vers les colombiers d'outre-Rhin ? Le général-gouverneur de l'ordonna de rechercher tous les pigeons de la ville et de les mettre à la casserole ; fin symbolique pour ces dénonciateurs aîlés. Ce fut en vain : toujours, à chaque départ de nos avions, un pigeon s'envola.

En quoi ceci intéresse-t-il le gouvernement helvétique ? Voici : un pigeon-voyageur ne se rappelle son colombier que pendant trois mois. Au bout de trois mois de guerre, les pigeons qui continuaient à piquer du bec vers l'Allemagne en étaient donc venus après le début des hostilités. C'est dire qu'ils allaient à Mulhouse par la voie des airs, et en revenant dans des paniers suisses !

D'ailleurs, à Mulhouse, la liaison avec la Suisse était assurée en la personne du général prussien qui y commandait le corps d'armée. Intempérant et brutal, cet officier avait pour mérite d'être le mari de sa femme, née von Bismarck. Est-ce que, en cherchant bien, le gouvernement fédéral ne trouverait pas un officier supérieur suisse ayant épousé une autre Fraulein von Bismarck, sœur de la première ?

Enfin, il serait facile de rechercher si le boqueteau qui se trouve en territoire suisse, devant *dresser* toujours, à présent que ses vertes frondaisons ont fait place à des branches dépouillées par l'hiver, un observatoire juché en nid de pie au-dessus des arbres, d'où le colonel Wattenwyl venait jeter sur notre pays un regard amical d'une si belle neutralité ?

Maurice de Waleffe

Le Parlement et le Gouvernement

Une décision du général Gallieni

La censure nous demande de ne pas publier la note suivante :

Pour permettre une collaboration plus étroite en même temps qu'un contrôle plus effectif du Parlement sur l'administration de la guerre, le général Gallieni vient de décider qu'à l'avenir les députés et sénateurs pourront se rendre tous les jours dans les différents services de son ministère sans être contraints de solliciter un permis de circuler. D'autre part, le ministre a désigné dans chaque direction deux officiers, qui seront exclusivement chargés de recevoir les membres de la Chambre et du Sénat et d'assurer la liaison entre le ministère de la guerre et le Parlement.

Propos d'un grincheux

L'EXEMPLE

« Chef de division à la préfecture de Nancy. Longue et honorable carrière administrative. A rendu des services éminents qui lui avaient justement acquis l'estime et la reconnaissance de tous. »
Aucun de ces mots n'est de moi. C'est le préfet qui les a écrits, tous, dans l'arrêté qu'il a pris pour révoquer son collaborateur.

Il le révoque ? Malgré sa longue et honorable carrière ? Malgré ses services éminents ?

Oui. Parce que ce brillant administrateur a eu peur. Après le bombardement du 4 janvier, il a quitté son poste, et n'a pas osé venir le reprendre, malgré l'appel du préfet.

C'est une dure tâche, de frapper un homme âgé, entouré de la considération publique, de le marquer au front, et de publier devant tous qu'il a eu peur.

Mais M. Mirman a considéré cette tâche comme un devoir.

Je le dis avec une grande tristesse : je crois qu'il a eu raison.

Oui, devant le péril, les civils aussi ont l'obligation de ne pas fuir. De quel droit demanderait-on aux soldats d'être héroïques pendant des mois, quand on ne peut supporter un jour de danger ? Et comment les encourager à recevoir une pluie d'obus, si une douzaine de marmites nous jettent, secoués d'effroi, au fond de nos caves ?

Ce chef de division était un colonel de civils. Il devait être brave. Il a fui. Le moindre lâcheur, sur le front, est astreint à demeurer, et demeure. S'il fuyait, on ne se contenterait pas de le révoquer. Alors, retenant cette pitié qui tremble au fond de nos cœurs...

Albert Savarus

Nos blessés, toujours !

J'étais encore sous l'impression de cette histoire pitoyable contée lundi dernier par notre directeur — un contrôleur des wagons-lits empêchant la femme d'un officier blessé de s'asseoir près de la couchette où git son mari, — quand on m'a communiqué une note singulière.

Cette note émane de la place de Paris : elle interdit aux officiers en traitement dans les ambulances et hôpitaux d'être dehors après huit heures et demie du soir.

Aparavant, lorsque le médecin, seul juge en l'espèce, n'y voyait pas d'inconvénient pour la rapidité de la guérison, ceux-ci étaient autorisés à sortir jusqu'à dix heures et demie.

Une règle est évidemment nécessaire. Le personnel de ces établissements ne peut rester debout toute la nuit ; des rentrées bruyantes ou trop tardives risquent de gêner le repos des camarades. La tolérance jusqu'à l'heure précitée n'était cependant pas exagérée. L'officier pouvait ainsi dîner dans sa famille. Qui donc n'a pas un cousin à Paris ?

Nous ne sommes pas tous des employés de l'administration, quittant leur bureau à cinq heures. Nos occupations nous retiennent jusque près de huit heures. On ne dine qu'après. L'habitude en est prise. Nous voici alors réduits à ne plus inviter notre parent ou notre ami convalescent, sous peine de le voir partir après le potage.

J'ignore quel est l'auteur de la prescription en question. J'imagine toutefois qu'elle est née dans un de ces bureaux malfaisants que peuplent des vieillards pour lesquels la huitième heure est celle du lait de poule et du bonnet de nuit.

Quoi qu'il en soit, j'en cherche en vain la raison.

Craint-on que la joie exubérante de toute cette jeunesse, revenant à la vie, contraste trop violemment avec les ténèbres dont on nous enveloppe ? Mais laissez-la donc éclater, cette joie, preuve la plus manifeste de la France invaincue, indice le plus sûr de sa magnificence morale !

A-t-on constaté des abus ? Il doit suffire de les réprimer individuellement. Les règlements militaires interdisent les punitions collectives. Ils interdisent aussi les brimades.

Ne brimez pas nos blessés.
Ah ! les blessés devant lesquels on s'inclinait naguère, chapeau bas ! Va-t-on maintenant les cacher, comme je l'ai entendu — oui, entendu — demander l'autre jour, dans le métro, par un monsieur indigné que des femmes enceintes

fussent exposées à apercevoir un poilu hideusement balafré ? Qu'elles le voient toutes, au contraire. Et puisse ce spectacle leur faire infuser dans le sang de ceux qui vont naître une haine implacable contre ceux qui déchaînent ces épouvantables catastrophes !

C'est donc pour que vous rendiez à nos officiers blessés cette petite permission de dix heures, supprimée par un de vos subalternes trop zélé, que je m'adresse respectueusement à vous, Monsieur le Gouverneur de Paris, à vous qui, par votre talent et votre vaillance, êtes devenu le plus glorieux d'entre eux.

Vous savez qu'au choc brutal de l'acier se sont ajoutés parfois le heurt des transports, l'insuffisance des premiers soins. Vous avez entendu, comme moi, hurler ceux qui ont passé des jours et des nuits, avant d'être secourus, entre les deux fronts. Vous songerez que toutes ces souffrances endurées méritent bien quelques égards.

Au surplus, vous ne voudrez pas qu'il puisse être dit que les officiers, sans famille à Paris en état de les recevoir, resteront seuls enfermés, tous les soirs, dans un triste hôpital, tandis que leurs camarades du camp retranché — dont beaucoup n'ont pas encore été au front — se pavant, à toute heure du jour et de la nuit, partout où il leur plaît.

Général Verraux

Salariées ? Pourquoi ?

Le général Gallieni songe au remplacement de tous les infirmiers du service armé comme du service auxiliaire par des femmes salariées.

L'Œuvre qui, la première, a publié cette nouvelle, nous apprend que le projet est déjà à l'étude, ce qui équivaut à dire, étant donné ce que tout le monde sait de la méthode de travail du ministre de la guerre, que son application ne tardera pas.

La mesure ne peut qu'être approuvée ; car, s'il faut des hommes au front et dans les dépôts, s'il en faut dans les services auxiliaires d'ordre uniquement militaire, il n'y en a nul besoin pour nettoyer les salles des hôpitaux, confectionner les pansements, faire les tisanes, soigner les blessés, les malades, ou tenir à jour les états des bureaux d'entrée et de sortie.

Nous applaudirions donc sans réserve au projet que l'on prête au général Gallieni, si le mot « salariées » n'y figurait pas. Quelqu'un peut-il donc supposer qu'en ce moment, en France, une seule femme refuserait d'accomplir bénévolement la sainte mission, la mission féminine entre toutes, de soigner, de consoler et de guérir ? Au lieu de songer à rétribuer les femmes, pour des services qui ne constituent, dans les circonstances présentes, que leur devoir social le plus élémentaire, pourquoi ne pas tenter cette mobilisation des femmes à laquelle s'apprennent tous les pays belligérants ? L'essai en serait facile et l'application un simple jeu pour l'administrateur avisé, l'organisateur habile qu'est le général Gallieni.

Nous demanderions seulement, qu'à l'encontre de ce qui se produit pour les hommes, les jeunes femmes ne soient pas d'abord enrégimentées pour les services des hôpitaux. Les femmes de quarante à cinquante ans, valides, et n'ayant ni la garde ni la charge d'aucun proche parent, devraient être appelées les premières. Celles qui possèdent des ressources leur permettant de vivre sans travailler ne recevraient aucune rétribution ; les autres continueraient à toucher l'indemnité de chômage ou l'allocation de mobilisation qu'elles touchent déjà.

Par ce moyen, et sans qu'il en coûtât rien de plus à l'Etat, les hommes occupés dans les hôpitaux pourraient être employés à des besognes plus militaires, les femmes inoccupées trouveraient un champ d'action pour leur activité, les inutiles seraient utilisées. Enfin, résultat appréciable, un service plus doux, des soins plus maternels adouciraient au chevet des blessés les sévérités de la discipline militaire, qui, parfois, y sévit encore avec trop de rigueur.

Marguerite Durand

Une dépêche du général Joffre

A l'occasion du jour de l'an russe, le général Joffre a adressé le télégramme suivant au *Rousskoïe Slovo* de Moscou :

« Comme le peuple et les armées russes, le peuple français et ses armées veulent la victoire complète, le châtiment de leurs agresseurs, le triomphe du droit et de la justice. Toutes nos énergies, comme toutes les vôtres, sont tendues vers ce but dont chaque jour nous rapproche. L'union toujours plus intime de nos efforts nous est un gage assuré du succès. Nous vainerons. »

NUMISMATIQUE BOCHE

Le nombre des médailles frappées en Allemagne est déjà considérable. Chaque général a la sienne, avec légende appropriée. La vantardise, la grossièreté se marquent plus vivement encore dans le bref libellé d'une inscription, mais sans toutefois s'écarter des thèmes connus. *Furor teutonius*, dit un exergue, et l'on voit un géant germain, soulevant de terre un Français et un Russe. Ailleurs, la Mort, en costume d'amiral anglais, agite les drapeaux américain et italien sur une barque nommée l'*Edward-Grey*. Ici, sur un chêne, où perche, en haut, l'aigle allemand, un Anglais fait grimper un singe japonais jusqu'aux branches où sont déjà pendus un soldat français, un russe et un serbe.

Sur une autre médaille, une hydre à trois têtes, d'ours, de coq et de licorne, est abattue par l'aigle. Au revers : « La Russie et les têtes de l'hydre aboient contre le génie allemand ; qu'on les écrase ! » Voici la Semeuse de Roty ensemençant un champ de vipères et, d'autre part, le coq gaulois piétinant la Convention de Genève !

Encore une hydre. Celle-ci a sept têtes. Elle allaite un petit Italien. Au revers, cette inscription, qui ne peut plus nous étonner : « Frappez à mort ! Le droit mondial ne vous demandera pas de raisons ! »

Oui, plus tard, un numismate tiendra cette rondelle de bronze entre ses doigts et demandera, songeur, quelle horde osait graver pour l'éternité ce sauvage démenti à des millénaires de civilisation. Et le vieux Dieu, dominant l'inscription, la gauche sur les nuages, la droite armée d'une faucille, certifie ce blasphème contre l'humanité.

Et c'est encore : le débarquement des Indiens à Marseille ; la Politique des mains nettes ; un Boche qui, pourtant, n'a pas déclaré la guerre à l'Italie est représenté lardant de sa baïonnette la partie du corps d'un bersaglier que les Italiens polis nomment *deretano* ; des médailles satiriques où les têtes vues à l'envers font d'affreuses grimaces...

On frémit en pensant que la numismatique est considérée comme une des bases les plus solides de l'histoire. Comment les Babelon de l'avenir expliqueront-ils cet aigle allemand qui, dans presque toutes les médailles que nous avons vues, domine le monde ? Et comment feront-ils concorder les événements avec cette médaille de von Klück, où un cavalier, la torche incendiaire au poing, domine une capitale ? Car la médaille existe, et on lit, d'un côté : *Generaloberst von Klück*, et, de l'autre : *Nach Paris, 1914* !

LA CAPITULATION du Montenegro

Tandis que ses soldats héroïques, indifférents aux privations et à la supériorité numérique de leurs adversaires, s'acharnaient à défendre le sol national, le roi Nicolas négociait avec l'Autriche des conditions de paix séparée pour le Montenegro, s'entendant avec elle et livrant son armée, après un simulacre de résistance sur le Lovcen.

Voilà le fait brutal. Il était connu des milieux renseignés depuis près d'une semaine, comme il était avéré depuis plusieurs mois que des offres avantageuses avaient été apportées par des émissaires du baron Burian au vieux souverain besogneux qui ne les avait repoussées que parce que leur acceptation, alors, était dangereuse. Pour préciser — pourquoi cacher, en effet, les vérités gênantes pour ceux qui nous attaquent ou nous trahissent ? — on proposait au roi Nicolas, en échange du Mont Lovcen, d'Antivari et de toute la côte adriatique, une extension territoriale dans le sandjak de Novi-Bazar, avec Mitrovitza, plus une forte indemnité.

Pour préciser encore, je rappellerai seulement que l'avance victorieuse des armées serbo-monténégrines vers Sarajevo et le cœur de la Bosnie fut compromise puis définitivement enrayée par le retrait brusque des contingents monténégrins dont le recul découvrit la gauche serbe. Personne ne pourra me démentir lorsque j'affirmerai que l'ordre inattendu de cette incompréhensible trahison fut donné par le roi Nicolas, malgré l'avis de ses généraux.

Et puisqu'il ne me serait sans doute pas permis d'en dire plus long sur certains incidents — qui eurent précisément pour théâtre le Mont Lovcen — où se forfirent de regrettables soupçons, nés à Nich et ailleurs, sur la sincérité de l'homme qui vient d'abandonner la cause de sa race, je veux évoquer un

trait peu connu, mais singulièrement caractéristique du roi Nicolas.

On sait que le Monténégro fut le premier des pays balkaniques à déclarer, en 1912, la guerre à la Turquie. En échange de sa coopération, le roi Nicolas, que la Russie venait de priver de la pension annuelle de 1.700.000 francs qui seule lui permettait de vivre, avait exigé une somme de trois millions, destinée à payer les frais de mise en campagne de ses troupes. Ce fut la Bulgarie, le plus riche des pays alliés, qui lui fit cette avance, remboursable à la paix. Vint la guerre serbo-bulgare. Le Monténégro se joignit à la Serbie. A Bucarest, cependant, durant les difficiles négociations de paix, nul ne remarqua l'absence de tout plénipotentiaire monténégrin. La paix conclue, le gouvernement de Sofia réclama ses trois millions. Pour toute réponse, le roi Nicolas rappela aux Bulgares qu'il n'avait promis de les rembourser qu'à la paix et qu'il était toujours en guerre avec eux... La Serbie étant placée entre lui et ses créanciers, il ne risquait rien. Et le 21 juin 1917, le gouvernement bulgare décidait que les ministres qui avaient consenti l'avance au Monténégro en effectueraient le remboursement sur leurs deniers personnels, aucune poursuite n'étant possible.

J'ai signalé, il y a quelques jours, ce que, militairement, signifierait pour la Quadruple-Entente la fin du Monténégro. Les événements ne justifiaient que trop tôt, j'en ai peur, mes prévisions.

Dès à présent, il apparaît difficile de transformer Corfou, comme on en avait formé le projet, en base de réorganisation pour l'armée serbe, évacuée d'Albanie. Son ravitaillement sera sûrement gêné par les attaques des sous-marins autrichiens et j'ai lieu de croire que, dès à présent, le haut commandement se préoccupe de la question. Toute la situation maritime dans l'Adriatique se trouve, en effet, modifiée par la valeur nouvelle que la chute du Lovcen donne à Cattaro.

Henri Pozzi

Les Communiqués

15 heures.

Canonnade intermittente au cours de la nuit sur divers points du front. Aucun événement important à signaler.

23 heures.

Entre l'Oise et l'Aisne, nos batteries ont bouleversé les tranchées allemandes de la région de Moulin-sous-Touvent.

En Champagne et en Woëvre, activité de notre artillerie sur divers points sensibles du front ennemi.

Dans les Vosges, près de Metzeral, une batterie ennemie a été fortement endommagée par un tir de nos canons.

Rien à signaler sur le reste du front en dehors de la canonnade habituelle.

Hors d'Œuvre

CASQUE A MÈCHE

— Lorsque mon fils est venu en permission, nous dit ma vieille amie, il se faisait une joie de coucher dans un lit, dans son lit... Jusqu'au soir, il n'a pas cessé de répéter : « Je crois que je vais faire un fameux somme, cette nuit ! » Il s'est couché à neuf heures. A onze heures, je l'entendais encore qui remuait, qui grognait, qui marchait dans sa chambre... Craignant qu'il ne fût souffrant, j'ai été lui demander ce qu'il avait. Il m'a répondu : « C'est curieux. Je ne peux pas dormir. Il me manque quelque chose. »

— Ce qui lui manquait, interrompit une autre dame, du ton le plus sérieux, c'est le bruit du canon, l'odeur de la poudre, le fracas de la bataille, la boue sanglante et glacée de la tranchée, cette atmosphère familière et glorieuse sans laquelle nul sommeil, désormais, n'est plus possible à nos admirables héros.

Toutes, nous nous mîmes à rire... même celle qui avait cité ce morceau choisi d'un de nos académiciens les mieux conservés.

— Sérieusement, demanda la maman du poilu, vous ne devinez jamais ce qui manquait à mon fils pour dormir ?

— Un bonnet de coton, firent ensemble trois voix.

— Mais comment avez-vous pu savoir ?..

— Parce que c'est la mode pour ces messieurs... Mon mari, lorsqu'il est venu, m'a demandé un bonnet de coton dès le premier soir... « Ils » ont l'habitude, au front, de s'envelopper la tête, pour dormir, dans un cache-nez ou un passe-montagne ; de sorte qu'ils ne peuvent plus dormir sans avoir la tête enveloppée.

— Oui ; mon concierge, pendant sa permission, s'était confectionné une sorte de turban, et faisait grand peur, le soir, aux locataires attardés...

Vous vous demandez peut-être pourquoi j'apporte cette contribution à l'histoire de la mode masculine.

Ne vous semble-t-il pas amusant de penser que cette terrible guerre, qui a fait revivre tant d'usages barbares et tant d'engins meurtriers, a ressuscité non seulement le casque guerrier d'Achille, mais le pacifique casque à mèche de M. Prudhomme et de M. Denis ?

ZETTE

Pour aguerir la classe 17

On nous signale qu'au dépôt de Dreux, si l'autorité militaire n'obéit pas textuellement à la lettre des prescriptions du général Gallieni en ce qui concerne le confort de la classe 17, elle cherche du moins à aguerir les jeunes gens de telle façon qu'ils ne soient pas

trop dépayés en passant plus tard de la caserne aux tranchées.

C'est ainsi que chaque « bleuet » touche une paire de chaussures dont l'une est trop large et l'autre trop étroite, ce qui fait une bonne moyenne.

C'est ainsi que les uniformes, dégoûtants pour la plupart, proviennent de la succession de soldats morts à la Marne ou en Champagne ; il est réconfortant, pour un jeune garçon de dix-huit ans, de porter la capote d'un soldat tué par un éclat d'obus, capote dont la déchirure a été grossièrement réparée.

Enfin, il y a bien, dans chaque chambre, un poêle pour le chauffage, mais il n'y a pas de charbon pour le poêle... Il paraît que c'est avec ces poêles qu'on fait les poilus.

Une lueur dans les ténèbres

On se fait à tout. Les Parisiens, grâce à leur instinct de l'orientation, arrivent à se diriger, le soir, dans l'obscurité, parmi les voies de leur ville ; grâce à leur instinct de la conservation, ils parviendraient à préserver leur vie des périls nocturnes, si les ténèbres étaient uniformes et constantes.

Mais soudain, au moment où le piéton traverse une rue, il arrive qu'une lueur aveuglante l'éblouit, le fascine, et le jette sous les roues d'une auto.

Car le règlement relatif à l'éclairage, et que les agents appliquent si strictement en ce qui concerne les fenêtres des appartements particuliers, n'a plus aucune vigueur lorsqu'il s'agit des phares ou lanternes des autos de maître. Et les autos de maître, avec leurs lanternes qui leur permettent de voir le gibier et de l'abattre à coup sûr, font beaucoup plus de victimes chaque soir que n'en ferait un zeppelin survolant Paris dans l'obscurité et tirant au jugé.

Un rapporteur consciencieux

M. P. Ceccaldi, député, rapporteur du budget des colonies et des troupes coloniales, a tenu à se renseigner par lui-même sur nos possessions asiatiques. Il est parti en tournée d'inspection. Il est allé jusqu'à Bordeaux.

Là, il a visité le champ d'aviation de Cazeaux, où travaillent des ouvriers annamites ; de ses yeux, il les a vus transporter des pièces de bois pour la construction d'un hangar... Il peut donc répondre du loyalisme de l'Annam et de son attachement indéfectible à la France et à la République. Ça fera peut-être un discours. Ça fera sûrement un rapport.

En outre, M. Ceccaldi a rapporté quelque chose qu'on ne lui demandait pas. En passant à la gare de Bordeaux, il a déclaré à un de nos confrères :

« Conseiller un voyage à Cazeaux à ceux qui parlent d'une crise de l'aviation, ce serait le meilleur moyen d'arrêter leurs critiques. »

Est-ce que M. Ceccaldi courrait deux portefeuilles à la fois ?

Ordre du jour n° 2107

Sous le numéro 2107, le maréchal von Hindenburg publie un ordre du jour destiné à mettre fin aux suicides qui se multiplient d'une façon inquiétante et épidémique dans les rangs de l'armée allemande.

Le maréchal fait remarquer que les soldats qui céderaient à la tentation de mettre fin à leurs jours pourraient le regretter plus tard, car ils n'assisteraient pas au triomphe final des troupes du Kaiser.

En outre, une sanction d'ordre disciplinaire sera appliquée : les noms des suicidés seront inscrits au « tableau noir ».

Certainement, ces deux raisons suffiront largement pour rattacher à la vie les soldats de Guillaume II.

La Bougie du Poilu

Lettre d'un caporal :

« Nous venons de passer sept jours en première ligne. En dehors des heures de garde et de travail, nous nous réfugiions dans un trou, où six hommes tiendraient à la rigueur et où nous étions seize. Pendant ces sept jours, nous avons brûlé trente, en procédant avec la plus stricte économie. Comme chaque bougie coûte 0 fr. 20 (prix de guerre), vous pouvez calculer que tout notre prêt y a passé ; il faut croire que l'augmentation de 0 fr. 20 accordée par le Parlement aux poilus a été votée à l'intention des marchands de bougies... D'autant plus qu'au repos la situation est la même ; nous disposons alors de deux lampes à pétrole, mais sans pétrole ; et chaque homme, chaque jour, doit brûler une bougie à ses frais... Nous brûlerons un fameux cerge à l'Œuvre si elle veut intercéder auprès de ses lecteurs pour la « Bougie du Poilu. »

C'est pour notre bien

Extrait du sermon prononcé par le pasteur Reinhold Seeberg, professeur de théologie à l'Université de Berlin :

« Nous ne haïssons pas nos ennemis ; nous obéissons au commandement de Dieu qui nous dit de les aimer. Mais nous croyons qu'en les tuant, en les faisant souffrir, en brûlant leurs maisons, en envahissant leurs territoires, nous remplissons simplement une œuvre de charité. L'amour divin est partout dans le monde, mais les hommes ont à souffrir pour leur salut. Les parents aiment bien leurs enfants, et cependant ils les châtient. L'Allemagne aime les autres nations et quand elle les punit, c'est pour leur bien. »

Nous sommes des ingrats.

Chacun à sa place

Dans un grand port breton, d'importants travaux sont effectués par l'administration militaire.

Deux sergents du même régiment y sont affectés. L'un d'eux, dans le civil, est, à Paris, entrepreneur de travaux publics ; l'autre est comptable dans une administration de l'Etat.

Vous avez déjà deviné que le comptable a été chargé de conduire les travaux militaires et que l'entrepreneur de travaux a été chargé de tenir la comptabilité.

Les beaux titres

Du Journal :

L'IMMORTALITÉ DÉVASTÉE

Ne nous épouvantons pas. Cette dévastation de l'immortalité consiste simplement en ceci que sept fauteuils sont vacants à l'Académie Française.

Pour la classe 1917

Pas de gymnastiques scientifiques !

J'ai dit que, pour achever le développement viril des adolescents de la classe 17, nous n'avions qu'un règlement militaire vieux de quatre ans, timidement édicté, mollement exécuté ; qu'enfin il nous fallait choisir entre trois systèmes d'éducation physique : les gymnastiques dites scientifiques ; les gymnastiques naturelles et utilitaires ; les gymnastiques d'application ou sportives.

Parlons d'abord des méthodes scientifiques — pseudo-scientifiques serait plus exact — et notamment de cette méthode suédoise qui fut la grande marotte militaire, de 1902 à 1910, et qui, d'ailleurs, n'a pas perdu son prestige aux yeux des vieux chefs.

Parlons de la suédoise pour qu'on n'en parle plus, j'espère, en France, pays du bon sens, toutes les fois qu'il s'agira, non de soigner des déviés ou des malades, mais de former des hommes.

Et d'abord, pour prévenir toute objection tirée des faits, que l'on veuille bien en croire quelqu'un qui, en Suède même, a vu, observé, interrogé. J'affirme en toute sécurité que la renaissance physique de ce pays, depuis un siècle, est due moins à la « pure méthode » du fameux Per Ling qu'à la pratique assidue, dès l'école, de toute sorte de sports, sans compter la suppression de l'alcoolisme.

J'affirme surtout que, si la vraie, énergique et quotidienne leçon de suédoise peut avoir quelques effets d'assouplissement, donner quelques résultats orthopédiques, la parodie maladrotte, irrégulière et molle qu'on en fit et qu'on en fait encore dans les casernes n'est qu'un ennui et une brimade inutiles.

Quel autre nom donner aux exercices suivants, que j'ai vu pratiquer encore, en janvier 1915, sous huit degrés de froid, par des recrues ?

Couchés sur le dos, dans une cour, ces jeunes « suédistes » malgré eux devaient lever alternativement la jambe droite, puis la gauche, jusqu'à faire un angle droit avec le corps, à la cadence rituelle d'un mouvement par trois secondes. Ou bien, deux hommes appuyant le bras droit de l'un sur l'épaule gauche de l'autre, et réciproquement (de façon à réaliser la « barre de suspension » suédoise), le troisième s'y suspendait à demi, trois secondes durant, les pieds reposant en avant sur le sol. Ou encore, toujours au même rythme, les hommes, bras en croix, devaient contracter leurs biceps, en retenant cette contraction par la contraction du muscle antagoniste, le triceps...

Allez donc, tout d'abord, faire comprendre à de jeunes paysans le mystère de cette contraction voulue, réfléchie, de cette *exercice volontaire*, comme disent les « suédistes » en leur charabia... Imaginez-vous qu'ils ne transformeront pas ces mouvements solitaires rationnels en une molle et anodine pantomime... Et complex, si vous l'osez, que cette lente télégraphie aérienne produira ce que le docteur Lagrange

(1) Voir l'Œuvre du 4 janvier 1916.

appelait les « effets généraux de l'exercice », à savoir l'élargissement des poumons, l'oxygénation du sang, la nutrition des muscles, toutes choses qu'on n'obtient que par des gymnastiques d'effort et d'essoufflement.

J'ajouterais : par des gymnastiques d'allégresse. Les muscles, comme l'estomac, peuvent être frappés, devant certains régimes, d'inappétence, voire de dégoût. Une mystérieuse chimie physiologique veut — chez nos Français surtout — que les effets d'un exercice dépendent de la joie physique avec laquelle il se pratique.

C'est donc par une illusion bien militaire (dans le mauvais sens du mot) qu'entre 1900 et 1907 quelques officiers, revenant d'une mission en Suède, ont pu croire que la suédoise était enfin la vérité pure, la vérité révélée.

Elle les avait séduits par son air fausement scientifique. Il était tentant de former les corps de nos soldats à l'aide d'une méthode dont le principe est de « fixer rigoureusement, dans une attitude définie, un ou plusieurs segments du corps, afin d'assurer un point d'appui aux segments mis en action ». Ce qui signifie, en français, que la suédoise se flatte de développer analytiquement, un à un, les différents muscles du corps. Il était séduisant de « délier » aux hommes de troupe, un à un, leurs deltoides, leurs dorsaux, leurs rhomboïdes, de même qu'on leur délie successivement leur képi, leur sac et leurs bretelles de suspension.

Il était séduisant surtout d'adopter une gymnastique d'allure parfaitement disciplinée, aux synchronismes rigoureux, et dont les mouvements, encore que mollement exécutés par l'infortuné Pitou, pouvaient du moins être commandés « avec énergie », avec de militaires intonations : un !... deux !... trois !... quatre !...

Bien forte aussi la tentation de gâcher en les militarisant, sous prétexte de « suédiste », les exercices les plus naturels, les plus instinctifs. C'est ainsi que j'ai vu, l'an dernier encore, des sergents instructeurs faire décomposer en trois temps rigides un exercice tout de souplesse et de synergie, le saut en longueur. Un !... les bras tendus au-dessus de la tête. Deux !... fléchissement sur les genoux. Quelques secondes d'arrêt, d'observations, de rectifications... Trois ! le saut lui-même. C'est ainsi tout justement que M. Jourdain apprenait la philosophie en ouvrant ou en arrondissant d'abord la bouche pour prononcer les voyelles A et U. Mais je doute qu'on arrive jamais, sur de tels principes, à sauter aisément un fossé.

Chose étrange, la critique la plus acerbe d'une telle méthode a été écrite précisément par l'homme dont on a fait à tort le tenant, en France, de la suédoise.

M. G. Demény qui peut-être, en effet, lui avait d'abord donné quelques gages et qui, en tout cas, a collaboré à la rédaction des Règlements militaires d'éducation physique de 1902 et de 1910, a par ailleurs nettement condamné, au nom du bon sens autant qu'au nom de la science, la gageure « suédiste ».

Il n'a cessé de répéter, dans ses œuvres, que le mouvement « ne s'enseigne pas par petites doses fractionnées » ; que l'on ne construit pas un corps humain comme une montre, en rassemblant un jour des rouages fabriqués mécaniquement et isolément ; que « la plupart des systèmes dits scientifiques, loin d'harmoniser les fonctions du corps humain, ne font que les déséquilibrer » ; et qu'enfin — coup de masse final — « on ne peut admettre une éducation des mouvements qui soit contraire à la manière dont on les utilisera dans la pratique ».

On ne saurait condamner plus nettement la suédoise, malgré sa belle apparence militaire, malgré l'aspect noblement rituel et quasi théâtral de ses beaux ensembles. Méthode d'éducation physique, non pas : simple « corvée de ballet » comme la surnommée un humoriste sportif, et qu'il ne faut imposer ni peu ni prou aux jeunes de la 17.

François Lebon

Pour l'aviation française

La Ligue Aérienne Française, au cours d'une réunion qui s'est tenue au siège social, rue de Châteaudun, après avoir entendu un rapport de son secrétaire général, et examiné les conclusions de son comité technique, a voté un projet de résolution où il est dit notamment :

La Ligue Aérienne, considérant que la suprématie de l'air peut constituer un des éléments de la victoire ;

Que la France doit tout tenter pour conquérir cette suprématie et la maintenir ; qu'il n'existe point, dans ce sens, d'obstacles matériels qui ne puissent être surmontés ;

Qu'il y a lieu, en conséquence, d'envisager la constitution immédiate d'une escadre aérienne autonome, armée et entraînée dans le but essentiel de porter la guerre chez l'ennemi ;

Émet le vœu :

Que l'administration aéronautique veuille bien étudier de concert avec la Ligue les voies et moyens de réaliser ce but dans les plus courts délais.

L'assemblée a désigné ensuite, pour soutenir sa thèse et son programme, son Comité exécutif ainsi composé :

Présidents d'honneur : MM. G. Glemarec et L. Barthou ;

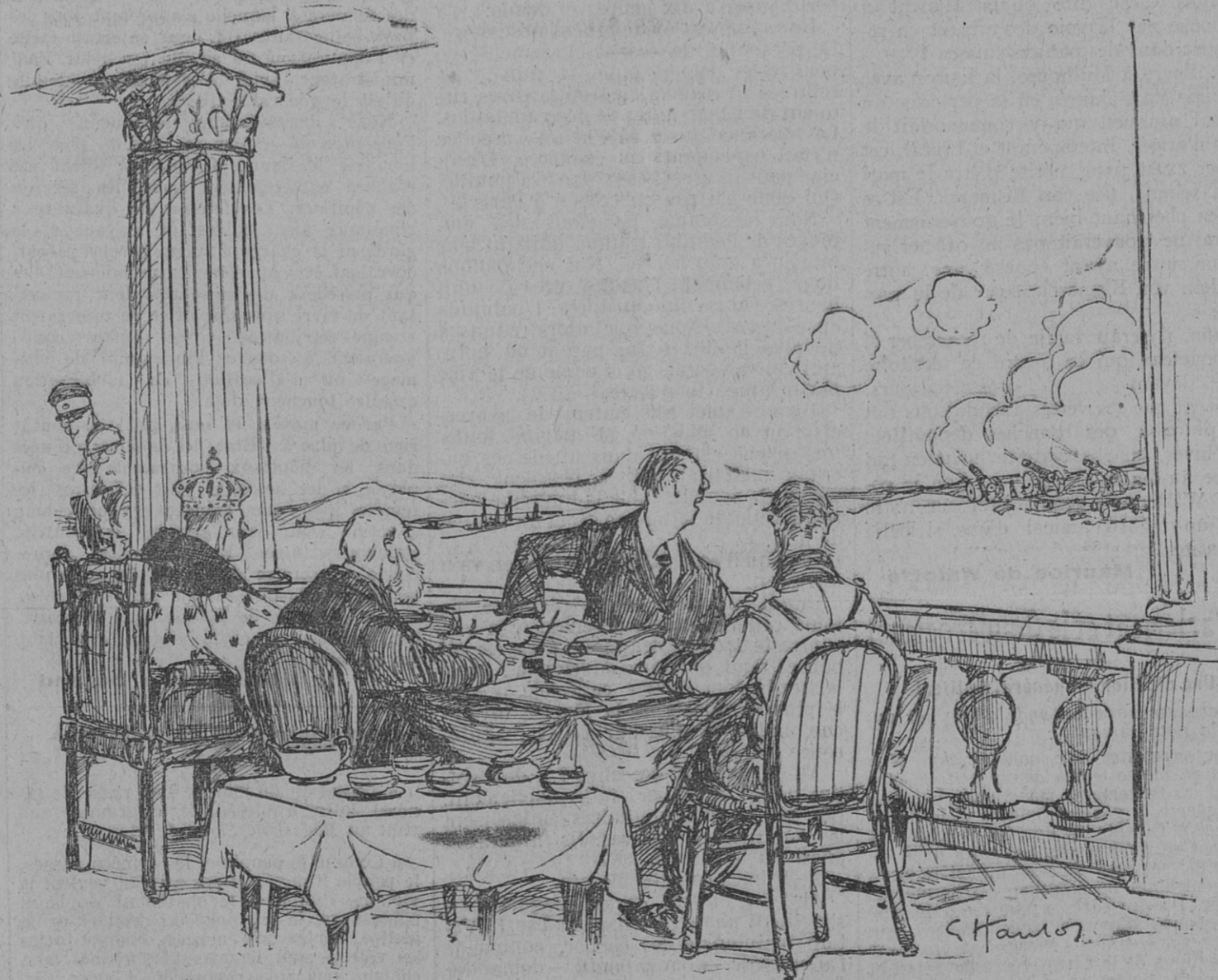
Président : M. P. Doumer ;

Vice-présidents : MM. Maurice Barrès et Albert Lebrun ;

Secrétaire général : M. H. Sabarthez ;

Membres : MM. H. Bérenger, A. Capus, G. Eiffel, Raoul Péret, S. Pichon.

LES POURPARLERS D'ATHÈNES



— Il n'y a plus moyen de s'entendre.

